ISSN 0751-154X ®

Avertissements agricoles

Édition Grandes cultures

Bulletin technique n° 26 du 7 août 1985

MAIS : * PUCERONS : La période sensible s'achève
BETTERAVES : * MALADIES : Rappel
TOUTES CEREALES : PROTEGEZ MIEUX VOS STOCKS CONTRE LES INSECTES

M A I S

PUCERONS : La période sensible s'achève

Les populations sont en général stables. Le temps actuellement frais et humide leur est défavorable.

Dans la majorité des parcelles, le préjudice a déjà eu lieu et il est un peu tard pour envisager une intervention.

Seules les parcelles situées en zones tardives méritent encore une surveillance attentive et pourraient encore, en forte infestation, nécessiter un traitement.

B E T T E R A V E S

MALADIES : Rappel

Nous rappelons la nécessité, pour les parcelles non encore protégées ou protégées depuis plus de 3 semaines, de réaliser un traitement contre l'oïdium.

Avant traitement, il est nécessaire de contrôler vos parcelles pour repérer la présence éventuelle de cercosporiose. En présence de cette maladie, utilisez un produit polyvalent, efficace sur cercosporiose et oïdium.
(voir liste parue dans le bulletin n° 23 du 17 juillet).

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Directeur-Gérant D. CALLU
Publication Périodique :
CPPAP N° : 1848 AD.
Abonnement annuel : 110,- F.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
Alsace : (88) 37.32.18. - 69.65.89.
Haut-Rhin (89) 41.11.68.

P115



MOINS D'INSECTES DANS LES GRAINS ...

- Pour éviter des pertes
- Pour une compétitivité accrue, notamment à l'export

C'EST LE RESULTAT D'UNE POLITIQUE

DE PREVENTION DES RISQUES D'INFESTATION :

- Traitement et nettoyage des locaux
- Contrôle ou traitement systématique à l'entrée du silo (au moins pour les silos de regroupements)

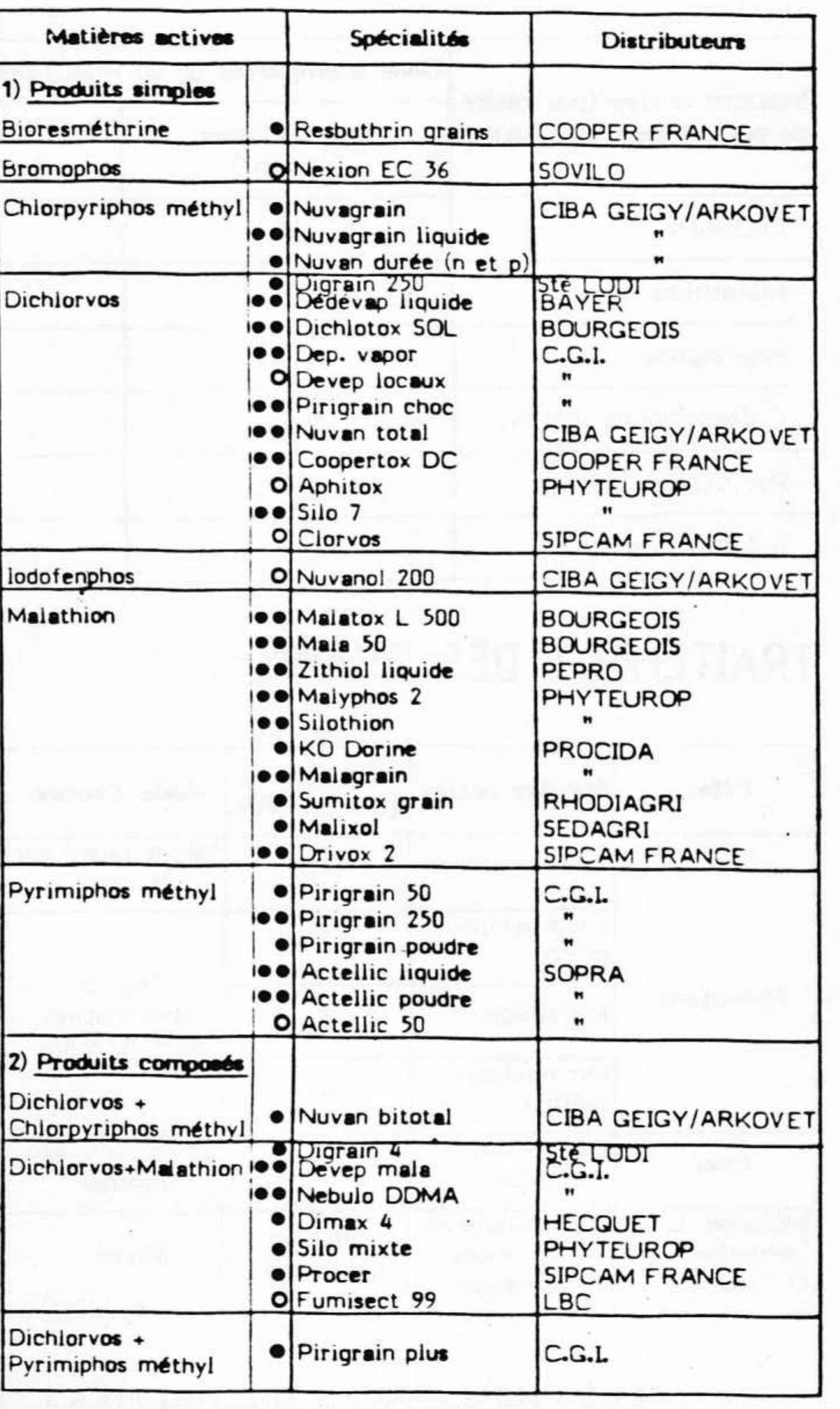
DE LUTTE AVEC DES PRODUITS ADAPTES :

- Emploi de spécialités commerciales contenant la matière active adaptée à la SITUATION
- Contrôle du dosage pour une réelle efficacité

SITUATION	DUREE SOUHAITEE DE LA PROTECTION		
	10 jours	10 j - 3 mois	+ de 3 mois
GRAIN SAIN	pas de traitement	pas de traitement ou par sécurité PERSISTANT à 1/2 dose homologuée	par sécurité PERSISTANT dose homologuée
GRAIN INFESTE	DDVP dose homologuée	traitement MIXTE ou MALATHION (doses homologuées)	traitement PERSISTANT dose homologuée de préférence CHLORPYRIPHOS ou PYRIMIPHOS METHYL

P 116

SPECIALITES COMMERCIALES



Matières actives		Spécialités	Distributeurs
1) Produits simples			
Bioresméthrine	●	Resbuthrin grains	COOPER FRANCE
Bromophos	O	Nexion EC 36	SOVILO
Chlorpyriphos méthyl	●	Nuvagrain	CIBA GEIGY/ARKOVET
	●●	Nuvagrain liquide	"
	●	Nuvan durée (n et p)	"
Dichlorvos	●	Digrain 250	Sté LODI
	●●	Dedevap liquide	BAYER
	●●	Dichlotox SOL	BOURGEOIS
	●●	Dep. vapor	C.G.I.
	O	Devep locaux	"
	●●	Pirigrain choc	"
	●●	Nuvan total	CIBA GEIGY/ARKOVET
	●●	Coopertox DC	COOPER FRANCE
	O	Aphitox	PHYTEUROP
	●●	Silo 7	"
	O	Clorvos	SIPCAM FRANCE
Iodofenphos	O	Nuvanol 200	CIBA GEIGY/ARKOVET
Malathion	●●	Malatox L 500	BOURGEOIS
	●●	Mala 50	BOURGEOIS
	●●	Zithiol liquide	PEPRO
	●●	Malyphos 2	PHYTEUROP
	●●	Silothion	"
	●	KO Dorine	PROCIDA
	●●	Malagrain	"
	●	Sumitox grain	RHODIAGRI
	●	Malixol	SEDAGRI
	●●	Drivox 2	SIPCAM FRANCE
Pyrimiphos méthyl	●	Pirigrain 50	C.G.I.
	●●	Pirigrain 250	"
	●	Pirigrain poudre	"
	●●	Actellic liquide	SOPRA
	●●	Actellic poudre	"
	O	Actellic 50	"
2) Produits composés			
Dichlorvos + Chlorpyriphos méthyl	●	Nuvan bitotal	CIBA GEIGY/ARKOVET
Dichlorvos+Malathion	●	Digrain 4	Sté LODI
	●●	Devep mala	C.G.I.
	●●	Nebulo DDMA	"
	●	Dimax 4	HECQUET
	●	Silo mixte	PHYTEUROP
	●	Procer	SIPCAM FRANCE
	O	Fumisect 99	LBC
Dichlorvos + Pyrimiphos méthyl	●	Pirigrain plus	C.G.I.

● Usage grains O Usage locaux ●● Usage locaux et grains

Publication ONIC - SG/BIFP
Atelier d'Imprimerie ONIC
21 avenue Bosquet - 75007 PARIS

O.N.I.C.
21 avenue Bosquet
75007 PARIS
Tél. (1) 555 92 04



JOUEZ la carte QUALITE :



PROTEGEZ mieux vos STOCKS contre les INSECTES



S.P.V.
Laboratoire Denrées Stockées
Chemin d'Artigues
33150 CENON
Tél. (56) 86 22 75

LES PRINCIPAUX INSECTES DES STOCKS

	LARVES	ADULTES
CHARANCONS	Dans le grain : pas d'effets des insecticides	Libre ou loge nourriture : grains entiers
CRYPTO LESTES	Libre ou loge nourriture : brisures	Libre ou loge nourriture : brisures cannibalisme
SILVAIN	Libre ou loge nourriture : brisures	Libre ou loge nourriture : brisures
CAPUCIN	Libre ou loge nourriture : brisures	Libre ou loge nourriture : grains entiers

LES TRAITEMENTS

DESINFECTION DES LOCAUX DE STOCKAGE VIDES ET DU MATERIEL DE RECOLTE

Matière active (par ordre de persistance croissante)	Dose à employer (g de M.A.) pour le traitement	
	Des surfaces (par m²)	Des volumes (pour 100 m³)
D.D.V.P.	1,8	-
Malathion	0,5	-
Bromophos	1	7,5
Chlorpyriphos méthyl	0,6	-
Pyrimiphos méthyl	0,2	7
Iodofenphos	1	-

APPLICATIONS SUR SURFACES OU DANS VOLUMES

- APRES chaque vidage de cellule
- AVANT récolte pour le matériel de coupe et de transport, cellules et locaux environnant

TRAITEMENT DES GRAINS :

Effet	Matière active	Dose homologuée g/M A/t.	Mode d'action	Particularité
Persistant	Bioresméthrine	1,5	Dépôt laissé sur le grain	Surtout efficace sur le capucin des grains
Persistant	Chlorpyriphos-méthyl	2,5	Pas de pénétration dans le grain	Rémanence de 1 à 6 mois
Persistant	Malathion	8	Pas de pénétration dans le grain	Rémanence 3 semaines à 3 mois
Persistant	Pyrimiphos méthyl	4	Pas de pénétration dans le grain	Rémanence 6 mois
Choc	Dichlorvos (D.D.V.P.)	10	Effet de vapeur marqué	Rémanence 3-8 j
Mélange mixte (persistant + D.D.V.P.)	Combinaisons de doses partielles	suivant spécialité	Mixte	Addition partielle des effets choc et rémanence

DES MATIERES ACTIVES AUX EFFETS DIFFERENTS

- Espèces d'insectes
- Effets de choc : vitesse, efficacité d'action sur les adultes
- Remanence : persistance de l'action

MAIS SANS ACTION SUR LARVES DANS LE GRAIN

LES PRINCIPALES SPECIALITES COMMERCIALES CORRESPONDANT A CES MATIERES ACTIVES SONT PRESENTEES AU DOS DE CETTE PLAQUETTE

MONILIA DES PRUNES

Effectuer, dès à présent, un deuxième traitement contre le monilia dans les parcelles où il a été décidé d'intervenir contre cette maladie (voir le bulletin n° 19 du 10 juillet).

TORDEUSE ORIENTALE ET MALADIES DE CONSERVATION DES PECHES

Situation : Le troisième vol de tordeuse orientale débute.

Préconisation : Maintenir la protection sur toutes les variétés non récoltées et adjoindre un fongicide contre les maladies de conservation. Respecter les délais d'emploi des produits avant récolte.

CARPOCAPSE DES NOIX

Situation : Le deuxième vol débute dans la zone traditionnelle de culture du noyer en Dordogne.

Préconisation : Intervenir au plus tard en début de semaine prochaine.

ARAIGNEES ROUGES SUR ARBRES FRUITIERS

Situation : les niveaux de population sont très variables selon les parcelles.

Préconisation : Surveiller les infestations et intervenir lorsque 40 à 50 % des feuilles sont occupées par au moins une forme mobile (seuil d'intervention abaissé en raison du début de ponte des oeufs d'hiver qui intervient dès la mi-août).

Choisir l'acaricide en tenant compte du délai d'emploi avant la récolte.